

Cours obligatoires (B1 : 15Cr)

	Bl	Or	Th	Pr	Au	Cr
DCER0100-1 <i>Certificat inter universités en droit de l'insolvabilité de l'entreprise</i>	B1	TA	107	-	-	15
- Module 1 : Les techniques de recouvrement et techniques de financement, par Thomas Malengreau (UCLouvain)						
- Module 2 : Le débiteur confronté aux saisies, par Frédéric Georges (ULiège)						
- Module 3 : Le débiteur et pre-insolvency, par Aurore Jansen (ULiège) et Michèle Grégoire (ou assistant) (ULB)						
- Module 4 : Le débiteur en PRJ, par Nicholas Ouchinsky (ULB) et Wim David (ULB)						
- Module 5 : Le débiteur en faillite, par Florence George (UNamur), Bénédicte Inghels (UCLouvain)						
- Module 6 : La société en liquidation déficitaire, par Jean-Benoît Hubin (UNamur)						
- Module 7 : La transmission d'une entreprise en continuité / discontinuité (rachat, reprise,...). Les restructurations, fusions, scissions, acquisitions de sociétés, par R. Aydogdu (ULiège)						
- Module 8 : Le secteur bancaire et des assurances, par Thomas Hürner (ULB) et Jean-Marc Gollier (ULB-UCLouvain)						
- Module 9 : La fiscalité des entreprises en difficulté, par Oliver Bertin (UCLouvain et ULiège)						
- Module 10 : Le sort des travailleurs dans les entreprises en difficulté, par Auriane Lamine (UCL)						
- Module 11 : L'ASBL en difficulté et les associations de fait, par Deborah Gol (ULiège)						
- Module 12 : Comptabilité, audit et gestion des sociétés en difficulté, par Oscar Bernarl Diaz (UNamur) et Yves Godefroid						
- Module 13 : L'utilisation de plateformes électroniques : aperçu général (CRIDS)						
- Module 14 : Le droit pénal des affaires, par N. Colette (UNamur)						
- Module 15 : Les responsabilités civiles des entreprises personnes physiques et gérants par H. Culot (UCLouvain) et A. Jansen (ULiège)						
- Module 16 : Aspects internationaux de l'insolvabilité par Patrick Wautelet (ULiège)						
- Module 17 : Aspects de droit judiciaire par Dominique Mougenot (UNamur)						
- Module 18 : Travaux pratiques en droit des sûretés et reddition des comptes par Roman Aydogdu (ULiège)						